

Question présentée par la députée :

M^{me} Anne Marie von Arx-Vernon

Date de dépôt : 21 novembre 2019

Question écrite urgente

**Lutte contre l'ignorance et les discriminations LGBT-phobes.
Que fait l'Etat de Genève ?**

La parcellisation décidée par le DIP, au sein des directions des établissements scolaires, des questions liées à l'égalité de genre, à la prévention des discriminations et à la lutte contre les abus et le harcèlement ne laisse que peu de visibilité à la lutte contre les discriminations LGBT-phobes.

La réalité de cette importante problématique au sein des établissements scolaires n'est que peu considérée lorsque les directions et les enseignants ne sont pas mobilisés par un poste dédié.

Ma question :

Est-ce que le Conseil d'Etat va assurer la formation des enseignants et des directions dans ce domaine et rendre visible un poste dédié à cette importante problématique au sein des établissements scolaires ?

Merci au Conseil d'Etat pour les réponses qu'il voudra bien apporter à la présente question.